

Proposez vos idées,
même les plus timbrées!



ENVELOPPES de quartiers

NOUVEAU!

Favoriser, accompagner et valoriser vos initiatives

« C'était un engagement de notre projet de mandat, il se concrétise. Les Enveloppes de quartiers traduisent la volonté de l'équipe municipale d'expérimenter de nouvelles pratiques pour renforcer le lien de la Ville avec ses habitants.

Ce dispositif innovant permettra à chacune et à chacun de devenir facilement actrice et acteur de sa ville en proposant et en votant pour des projets porteurs de sens et vecteurs de lien humain dans les quartiers.

Sept projets seront lauréats de cette première édition marquant ainsi notre volonté de doter équitablement chacun des quartiers d'un nouveau projet d'intérêt général pour votre quotidien. Laissez libre cours à votre imagination ! Nous attendons vos idées pour enrichir l'offre d'animation de nos quartiers.

Nous comptons sur votre mobilisation pour que cette première édition soit un succès. »

Éva Paquereau,
adjointe au dialogue citoyen



Comment ça marche ?

Du **16 janvier au 12 février 2023**, les Rezéennes et les Rezéens peuvent déposer une proposition de projet innovant, local, d'intérêt général et qui rentre dans le cadre des compétences* de la Ville de Rezé.

Conditions du dépôt de projet

- Avoir minimum neuf ans.
- Habiter Rezé.
- Former une équipe de trois personnes minimum.
- Proposer un projet inférieur ou égal à 5 000 € TTC** et identifier un espace public appartenant à la Ville pour accueillir votre projet.

*Les compétences de la Ville sont précisées dans le règlement intérieur disponible sur enveloppesquartiers.reze.fr

**Le service dialogue citoyen peut être source d'information sur demande, notamment pour situer les espaces publics ville ou fournir le montant de certains équipements.



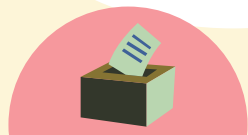
Retrouvez l'intégralité du règlement intérieur sur :

 enveloppesquartiers.reze.fr



ou sur demande auprès du service dialogue citoyen :

 dialoguecitoyen@mairie-reze.fr

 02 40 84 42 44

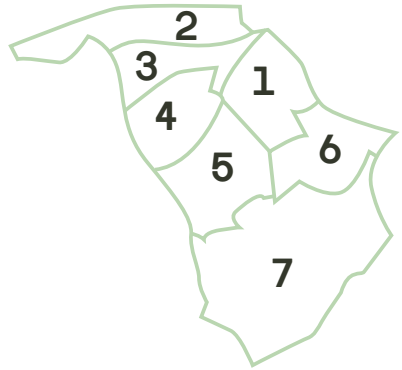


Comment déposer votre projet ?

-  En quelques clics, vous pouvez facilement déposer votre projet en remplissant un formulaire sur enveloppesquartiers.reze.fr
-  Vous pouvez également déposer **ce formulaire papier** à la mairie, à la médiathèque, à la piscine ou dans les centres socioculturels de Rezé.

Localisation du projet (Quartier) :

- Pont-Rousseau (1)
- Trentemoult-les Îles (2)
- Rezé-Hôtel de ville (3)
- Château (4)
- La Houssais (5)
- La Blordière (6)
- Ragon (7)



Le projet :

Nom du projet :

Descriptif du projet :

Expliquez les objectifs/l'utilité du projet (contribution à l'intérêt général, aux transitions...)

.....

.....

.....

.....

Budget estimatif :

Coût estimatif du projet :

- de 1000 €
- entre 1000 € et 2500 €
- entre 2500 € et 3500 €
- entre 3500 € et 5000 €

Tout document (photo, dessin, visuel, devis, plan...) pouvant expliquer le projet peut être transmis lors du dépôt de projet.

Vos informations personnelles sont utilisées en vue d'apporter une analyse statistique du dispositif « Enveloppes de quartiers ». L'accès à vos données personnelles est strictement limité à la Ville de Rezé.

Les données seront conservées sur une durée nécessaire à l'analyse du dispositif. Elles seront supprimées à l'issue, dans un délai maximum de deux ans à compter de l'envoi de la réponse, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant

Pour faire valoir ces droits, contactez le délégué à la protection des données personnelles de la Ville de Rezé à l'adresse dpd@mairie-reze.fr. Pour toute information complémentaire ou réclamation, connectez-vous à l'adresse www.cnil.fr.



Vous avez une idée/un projet ?
Remplissez ce formulaire !



Conditions pour déposer un projet :

Habiter Rezé, avoir + de neuf ans et constituer un groupe de trois porteurs de projet.

Référent du projet :

Nom :

Prénom :

Âge :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Si mineur, indiquez les coordonnées d'un adulte référent :

Membre 2 :

Nom :

Prénom :

Âge :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Membre 3 :

Nom :

Prénom :

Âge :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Thématique(s) du projet (plusieurs choix possibles) :

- Environnement, espace vert, transition écologique
- Culture, loisirs, patrimoine
- Action sociale, solidarité, relations avec les usagers
- Petite enfance, éducation, jeunesse
- Bâtiments et équipement publics
- Sport
- Dialogue citoyen et communication
- Vie associative
- Tranquillité publique
- Santé
- Autre, précisez :

Les dates à retenir

Du 16 janvier
au 12 février

**Proposez votre
projet**

Février → mars

**Analyse des projets
par les services de la Ville**

Avril → mai

**Les Rezéennes et
les Rezéens votent pour
leurs projets préférés**

Juin

**Annonce des
7 projets lauréats
(1 par quartier)**

Contact

Si vous voulez évaluer la faisabilité de votre projet ou si vous avez besoin d'aide pour déposer votre projet, n'hésitez pas à contacter :

Le service dialogue citoyen

☎ 02 40 84 42 44

✉ dialoguecitoyen@mairie-reze.fr

